



NOTE D'INFORMATION

n° 26.21 – Juin 2026



Ministère de l'Éducation nationale

Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteurs : Thomas Euzeby, Khadija Jabri, Aurélie Lacroix,
Benjamin Valdenaire, DEPP-B2

Marie-Ange Ballereau, Marina Hick, Hélène de Monestrol,
Gwendoline Leourier, Nathalie Marin, Sandrine Maury,
Vincent Paillet, Charles Philippe, DEPP-B6

Édition : Johanna Sztanke

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

Évaluations exhaustives de début de sixième, de cinquième et de quatrième 2025 en français et en mathématiques

- En septembre 2025, les élèves de sixième, cinquième et quatrième ont été évalués en français et en mathématiques. Au niveau national, en sixième, les performances des élèves restent supérieures à celles observées à la rentrée 2017, lors de la première évaluation de début de sixième. Entre 2017 et 2025, la proportion d'élèves augmente dans les groupes les plus performants dans les deux disciplines évaluées. En quatrième, en français, le score moyen est en recul par rapport à 2023, année de la première évaluation de début de quatrième, et la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants augmente. En mathématiques, le score moyen est stable. Pour les deux niveaux, les performances sont contrastées selon le secteur de scolarisation et le profil social des élèves accueillis dans les collèges. À niveau social équivalent, des différences de taux de performance apparaissent selon le type de commune : les élèves scolarisés dans des communes rurales obtiennent en moyenne des résultats légèrement plus élevés, notamment en mathématiques. Les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français. À l'inverse, les garçons obtiennent de meilleurs résultats que les filles en mathématiques.

► En septembre 2025, 817 000 élèves de sixième et 810 000 élèves de quatrième scolarisés dans 7 000 établissements publics et privés sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support numérique, pour la neuvième année consécutive en sixième et pour la troisième année consécutive en quatrième. Pour la première fois en 2025, 790 000 élèves de cinquième ont également été évalués **encadré**.

Les résultats permettent d'établir une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques, à l'entrée et à mi-parcours au collège, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie. Ces évaluations ne constituent pas un balayage exhaustif des programmes (voir **méthodologie en ligne**).

En sixième, des performances en hausse en français et en mathématiques par rapport à 2017

Au niveau national, en français, les performances des élèves de sixième à la rentrée 2025 sont stables par rapport à celles observées en 2024 et restent supérieures à celles de 2017 lors de la première évaluation de début de sixième (voir **figure 1.1 en ligne**). En 2025, la part des élèves les moins performants (groupes 1 et 2) est inférieure de 3,7 points à celle de 2017 et celle des plus

performants (groupes 5 et 6) est supérieure de 3,5 points **figure 1**.

En mathématiques, les performances des élèves de sixième à la rentrée 2025 sont stables par rapport à celles de 2024 et augmentent entre 2017 et 2025 (voir **figure 2.1 en ligne**). Cette hausse par rapport à 2017 s'accompagne d'une plus grande dispersion des résultats : la part des élèves les moins performants augmente de 1,7 point et celle des élèves les plus performants de 3,8 points **figure 2**.

En quatrième, des performances en baisse en français et stables en mathématiques par rapport à 2023

En 2025, le score moyen des élèves de quatrième en français est stable par rapport à 2024 et diminue de 3 points par rapport à 2023, année de la première évaluation de début de quatrième (voir **figure 3.1 en ligne**). La proportion des élèves augmente de 2,8 points dans les groupes les moins performants et diminue de 2,3 points dans les groupes les plus performants par rapport à 2023 **figure 3**.

En mathématiques, le score moyen est stable entre 2023 et 2025 (voir **figure 4.1 en ligne**). Sur les périodes observées, les proportions d'élèves dans les groupes les plus et les moins performants restent stables **figure 4**.

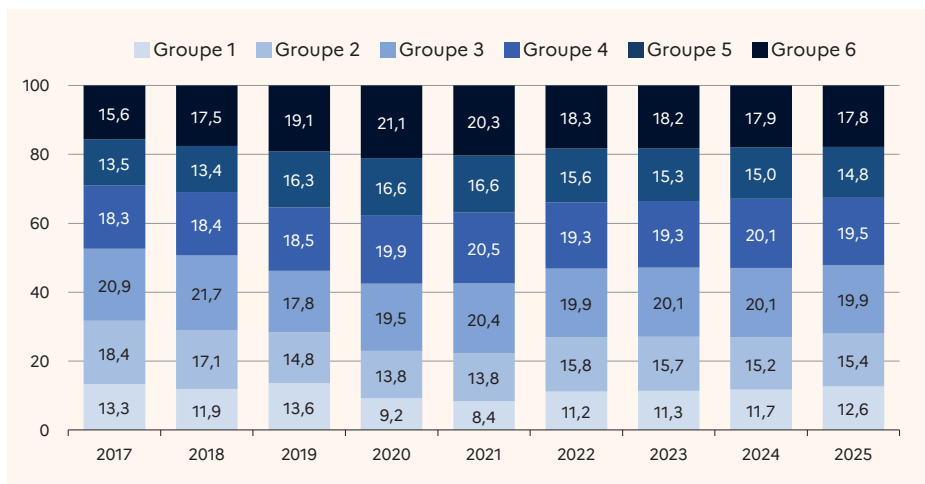
Des difficultés scolaires pour les élèves scolarisés en éducation prioritaire

Les écarts de résultats sont importants entre les élèves entrant en sixième ou en quatrième dans le secteur de l'éducation prioritaire (EP) et les autres. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

En sixième, dans les collèges des réseaux d'éducation prioritaire (REP), le score moyen en français est inférieur de 20 points à celui des élèves scolarisés dans le secteur public hors EP. Cet écart est de 22 points en mathématiques (voir **figures 1.1 et 2.1 en ligne**). La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants en REP est supérieure à celle des élèves scolarisés dans le secteur public hors EP (respectivement de 15,9 points en français et de 18,3 points en mathématiques).

En quatrième, l'écart de score entre les élèves de REP et ceux du secteur public hors EP est de 22 points en français et de 24 points en mathématiques (voir **figures 3.1 et 4.1 en ligne**). La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants en REP est supérieure de 18,2 points en français et de 20,7 points en mathématiques par rapport à celle des élèves scolarisés dans le secteur public hors EP. Les élèves accueillis dans les établissements appartenant à un réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) ont des difficultés

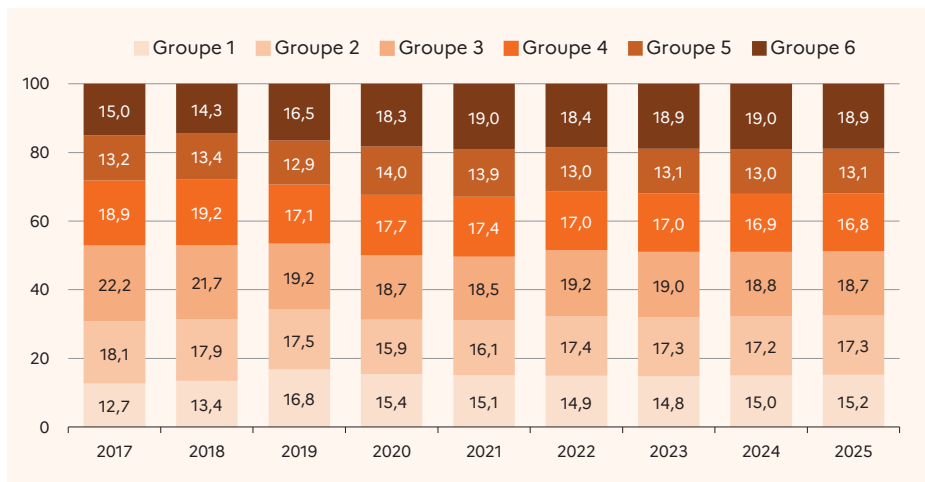
➤ 1 Évolution de la répartition des élèves de sixième dans les groupes de performance en français (en %)



Lecture : en 2025, 17,8 % des élèves de sixième ayant passé l'épreuve de français sont dans le groupe 6 (groupe le plus performant).
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, 2017-2025.

Réf. : Note d'Information, n° 26.21. DEPP

➤ 2 Évolution de la répartition des élèves de sixième dans les groupes de performance en mathématiques (en %)



Lecture : en 2025, 18,9 % des élèves de sixième ayant passé l'épreuve de mathématiques sont dans le groupe 6 (groupe le plus performant).
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, 2017-2025.

Réf. : Note d'Information, n° 26.21. DEPP

marquées : en sixième, le score moyen des élèves de REP+ est inférieur de 33 points en français et de 35 points en mathématiques par rapport à celui des élèves du secteur public hors EP. La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants en REP+ est supérieure de 27,2 points en français et de 29,2 points en mathématiques par rapport à celle des élèves scolarisés dans le secteur public hors EP.

En quatrième, ces écarts de score sont de 34 points en français et de 36 points en mathématiques. La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants en REP+ est supérieure de 28,8 points en français et de 32,2 points en mathématiques par rapport à celle des élèves scolarisés dans le secteur public hors EP.

Entre 2017 et 2025, les performances des élèves de sixième sont en hausse dans tous les secteurs

En sixième, entre 2017 et 2025, les performances des élèves augmentent dans tous les secteurs de scolarisation. La hausse la plus forte concerne les élèves du secteur privé sous contrat : les scores moyens en français et en mathématiques augmentent respectivement de 8 et 7 points, avec une hausse de la proportion d'élèves les plus performants de 5,8 et 5,5 points.

En quatrième, entre 2023 et 2025, les performances baissent de 2 à 4 points dans tous les secteurs de scolarisation en français et sont stables en mathématiques. En français, la proportion d'élèves les moins performants augmente dans tous les

secteurs : de 1,5 point dans les établissements privés sous contrat à 3,2 points en public hors EP. En mathématiques, elle augmente de 1,1 point dans le secteur public hors EP et reste stable dans les autres secteurs.

Des résultats fortement corrélés au niveau social de l'établissement

La DEPP a élaboré un indice de position sociale (IPS) qui permet de rendre compte du niveau social des collèges. La moyenne de cet indice est calculée pour chaque collège. Au niveau national, ceci permet de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des collèges les moins favorisés (groupe d'IPS 1) à ceux appartenant aux 20 % des collèges les plus favorisés (groupe d'IPS 5). Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement.

À la rentrée 2025, en sixième, l'écart de score moyen entre les élèves scolarisés dans les 20 % des collèges les moins favorisés et les 20 % des collèges les plus favorisés est de 47 points en français et de 49 points en mathématiques. Au sein des collèges les moins favorisés, 46,6 % des élèves de sixième appartiennent aux groupes les moins performants en français et 52,5 % en mathématiques, tandis qu'au sein des collèges les plus favorisés, ils sont 13,0 % en français et 17,0 % en mathématiques (voir figures 1.1 et 2.1 en ligne). Entre 2017 et 2025, le score moyen est en hausse dans tous les groupes d'IPS, en particulier pour les collèges les plus favorisés : + 9 points en français et en mathématiques.

En quatrième, cet écart de score moyen s'élève à 49 points en français et 50 points en mathématiques. Au sein des collèges les moins favorisés, 55,6 % des élèves de quatrième appartiennent aux groupes les moins performants en français et 56,2 % en mathématiques, tandis qu'au sein des collèges les plus favorisés, ils sont 18,2 % en français et 16,9 % en mathématiques (voir figures 3.1 et 4.1 en ligne). Entre 2023 et 2025 les scores moyens baissent de 2 à 4 points dans tous les groupes d'IPS en français et restent stables en mathématiques.

En sixième, de meilleurs résultats en mathématiques pour les établissements ruraux que pour les établissements urbains comparables

Une typologie des communes en neuf catégories a été établie par la DEPP pour décrire le système éducatif (Note d'Information n° 19.35).

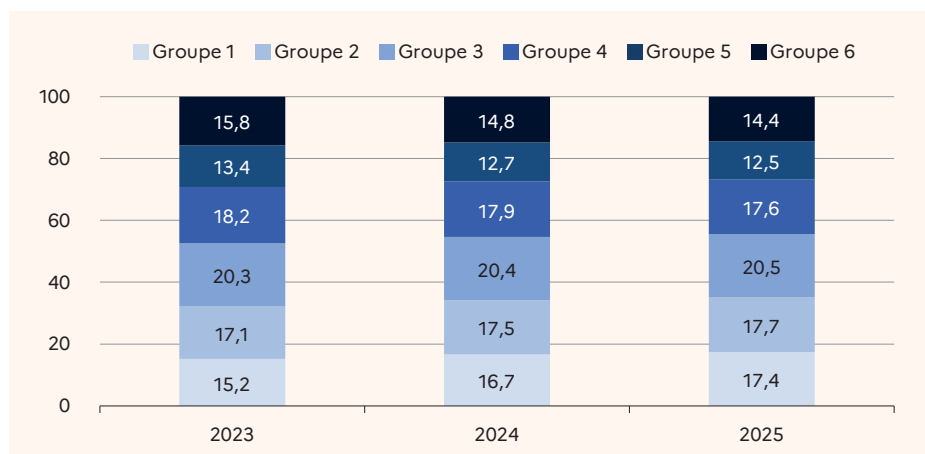
Pour les établissements dont l'IPS moyen n'est ni très bas, ni très élevé (compris entre 85 et 125), les scores moyens des élèves de sixième sont plus élevés dans les milieux ruraux qu'urbains. L'écart de score est plus prononcé en mathématiques qu'en français : en mathématiques, le score moyen des établissements d'IPS moyen compris entre 95 et 105 et situés dans une commune de type « urbain très dense » est de 245 points, tandis que celui des établissements situés dans une commune de type « rural éloigné » est de 255 points, soit 10 points d'écart **figure 5**. En français, le score moyen de ces mêmes établissements est de 250 points dans les communes urbaines très denses et de 254 points dans les communes rurales éloignées, soit 4 points d'écart (voir figure 1.2 et méthodologie en ligne).

Le constat s'inverse pour les établissements les plus défavorisés socialement (IPS inférieur à 85) et ceux les plus favorisés socialement (IPS supérieur à 125) : les établissements urbains obtiennent de meilleurs résultats que les établissements ruraux. Au sein des établissements les plus favorisés, l'écart de score moyen entre ceux situés dans une commune urbaine très dense et ceux situés dans une commune rurale éloignée est de 28 points en mathématiques et de 22 points en français, en faveur des établissements urbains. Ce résultat doit toutefois être interprété avec prudence, dans la mesure où une part très faible d'élèves sont scolarisés dans des établissements très favorisés situés dans des communes rurales. Au sein des établissements les moins favorisés, l'écart est de 2 points en mathématiques et 11 points en français en faveur des établissements urbains.

Les résultats des garçons plus faibles que ceux des filles en français et plus élevés en mathématiques en sixième comme en quatrième

À la rentrée 2025, en sixième, les garçons ont un score moyen inférieur à celui des filles de 11 points en français et, à l'inverse, supérieur de 11 points en mathématiques (voir figures 1.1 et 2.1 en ligne). Ces écarts sont stables par rapport à 2024. En français, 32,1 % des garçons appartiennent aux groupes les moins performants, contre 23,8 % des filles (respectivement 28,8 % et 36,4 % dans les groupes les plus performants). À l'inverse, en mathématiques, 35,7 % des filles appartiennent aux groupes les moins performants, contre 29,4 % des garçons (respectivement 27,4 % et 36,4 % dans les groupes les plus performants). Entre 2017 et 2025, en français, la part d'élèves dans les groupes les moins performants diminue de

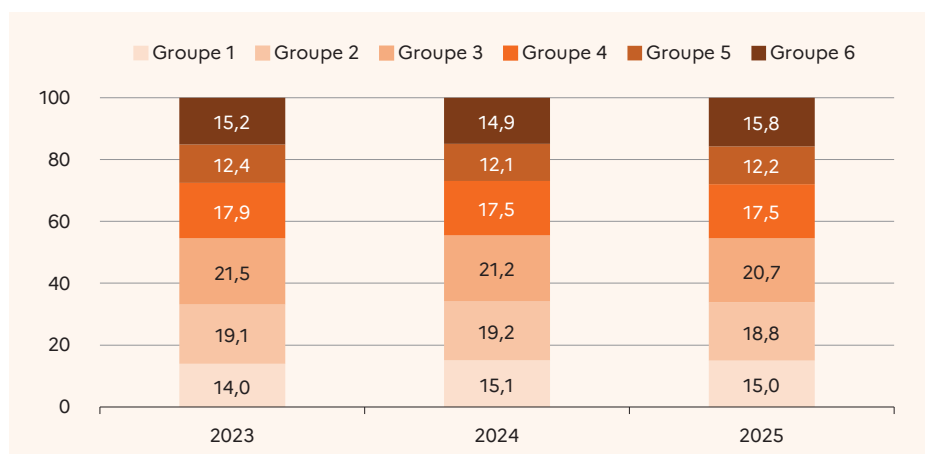
3 Évolution de la répartition des élèves de quatrième dans les groupes de performance en français (en %)



Lecture : en 2025, 14,4 % des élèves de quatrième ayant passé l'épreuve de français sont dans le groupe 6 (groupe le plus performant).
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième, 2023-2025.

Réf. : Note d'Information, n° 26.21. DEPP

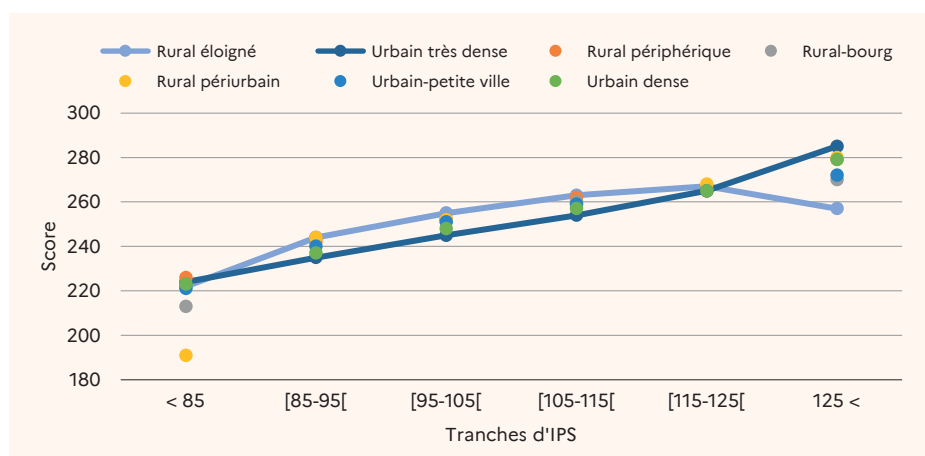
4 Évolution de la répartition des élèves de quatrième dans les groupes de performance en mathématiques (en %)



Lecture : en 2025, 15,8 % des élèves de quatrième ayant passé l'épreuve de mathématiques sont dans le groupe 6 (groupe le plus performant).
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième, 2023-2025.

Réf. : Note d'Information, n° 26.21. DEPP

5 Score moyen en mathématiques des élèves de sixième selon l'IPS et le type de commune de l'établissement



Lecture : en 2025, le score moyen à l'évaluation exhaustive de début de sixième est de 222 en mathématiques pour les établissements ruraux éloignés avec un IPS inférieur à 85.
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième.

Réf. : Note d'Information, n° 26.21. DEPP

4,2 points pour les garçons et de 3,2 points pour les filles et augmente respectivement de 4,0 et de 2,9 points dans les groupes les plus performants. En mathématiques, la part d'élèves dans les groupes les moins performants reste stable pour les garçons et augmente de 4,2 points pour les filles ; elle augmente de 6,3 points pour les garçons et de 1,2 point pour les filles dans les groupes les plus performants.

En quatrième, les garçons ont un score moyen inférieur à celui des filles de 15 points en français et, à l'inverse, supérieur de 9 points en mathématiques (voir figures 31 et 41 en ligne). Ces écarts sont stables par rapport à 2024. En français, 41,1 % des garçons appartiennent aux groupes les moins performants, contre 28,8 % des filles (respectivement 22,3 % et 31,6 % dans les groupes les plus performants). À l'inverse, en mathématiques, 36,4 % des filles appartiennent aux groupes les moins performants, contre 31,4 % des garçons (respectivement 24,1 % et 31,7 % dans les groupes les plus performants). Entre 2023 et 2025, en français, la part d'élèves dans les groupes les moins performants augmente de 3,0 points pour les garçons et de 2,4 points pour les filles et diminue respectivement de 1,8 et de 2,7 points dans les groupes les plus performants. En mathématiques, les parts d'élèves dans les groupes les moins et les plus performants restent stables pour les garçons et pour les filles.

En sixième, moins d'un élève sur deux en maîtrise satisfaisante dans la majorité des domaines évalués

En français comme en mathématiques, pour chacun des domaines évalués, deux seuils de maîtrise sont déterminés, de façon à identifier trois groupes d'élèves : « à besoins », « fragile » et « satisfaisant » (voir méthodologie en ligne).

En sixième, en français, la proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en « compréhension de l'écrit », en « orthographe », en « lexique » et en « grammaire » est respectivement de 42,6 %, 42,7 %, 44,2 % et 49,5 %. Ce taux est de 59,4 % en « compréhension de l'oral » et de 61,1 % en « fluence ». En mathématiques, le taux de maîtrise satisfaisante est plus faible en « espace et géométrie » (36,5 % des élèves), « résolution de problèmes » (44,6 %), « nombres et calculs » (45,4 %) et « grandeurs et mesures » (49,4 %). Ce taux est plus élevé en « automatismes » (59,4 % des élèves) (voir figures 6 et 7 en ligne). Les filles présentent un taux de maîtrise satisfaisante supérieur à celui des garçons dans les domaines du français (de 2,8 points d'écart en fluence à 10,5 points en orthographe en faveur des filles). C'est l'inverse en mathématiques (de 10,2 points d'écart en « résolution de problèmes » à 12,4 points en « nombres et calculs » en faveur des garçons) en dehors de « espace et géométrie », où ils présentent des taux de maîtrise équivalents. En français comme en mathématiques, quel que soit le domaine, le taux de maîtrise satisfaisante des élèves scolarisés dans le secteur de l'éducation prioritaire est inférieur à celui des élèves du secteur public hors EP et cet écart est plus important pour les élèves scolarisés en REP+ (de 17,5 points en « fluence » à 24,0 points en « compréhension de l'oral » en français et de 23,1 points en « nombres et calculs » à 26,5 points en « grandeurs et mesures » en mathématiques). Les élèves scolarisés dans le privé sous contrat ont le niveau de maîtrise le plus élevé dans tous les domaines. Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. L'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les collèges les plus et les moins favorisés varie de 27,6 points en « fluence » à 35,1 points en « lexique » en

français et de 33,7 points en « espace et géométrie » à 35,9 points en « grandeurs et mesures » en mathématiques.

En quatrième, des performances supérieures pour les filles en « compréhension de l'écrit » et pour les garçons en « organisation et gestion de données, fonctions »

En quatrième, en français, 41,3 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante en « compréhension de l'écrit », 45,5 % en « orthographe », 47,4 % en « grammaire » et 49,0 % en « compréhension de l'oral ». Ce niveau de maîtrise rassemble 56,5 % des élèves en « fluence » et 67,3 % en « lexique ». En mathématiques, le taux de maîtrise satisfaisante le plus faible est en « espace et géométrie » (26,1 % des élèves) et le plus élevé est en « nombres et calculs » (voir figures 8 et 9 en ligne). Les filles présentent des performances supérieures à celles des garçons dans les domaines du français (de 2,7 points d'écart en « compréhension de l'oral » à 14,0 points en « compréhension de l'écrit » en faveur des filles), alors que c'est l'inverse en mathématiques (de 1,9 point d'écart en « espace et géométrie » à 10,5 points en « organisation et gestion de données, fonctions » en faveur des garçons). En français comme en mathématiques, quel que soit le domaine, le taux de maîtrise satisfaisante des élèves scolarisés dans le secteur de l'éducation prioritaire est inférieur à celui des élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et cet écart est plus important pour les élèves scolarisés en REP+ (jusqu'à 26,8 points en « lexique » en français et 29,0 points en « grandeurs et mesures » en mathématiques). Les élèves scolarisés dans le privé sous contrat ont le niveau de maîtrise le plus élevé dans tous les domaines. Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. L'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les collèges les plus et les moins favorisés varie de 29,0 points en « fluence » à 36,8 points en « orthographe » en français et de 31,4 points en « espace et géométrie » à 39,3 points en « automatismes » en mathématiques. ■

ENCADRÉ : ÉVALUATION EXHAUSTIVE DE DÉBUT DE CINQUIÈME 2025

En septembre 2025, pour la première année, l'ensemble des élèves entrant en cinquième sont évalués en « compétences langagières et linguistiques », en « fluence » et en « automatismes ». Les élèves sont 52,2 % à avoir une maîtrise satisfaisante en « compétences langagières et linguistiques » et 56,6 % en « fluence » ; ils sont 47,3 % en « automatismes » (voir figure 10 en ligne). Comme en sixième et en quatrième, les filles présentent des performances supérieures à celles des garçons dans les domaines du français (13,2 points d'écart en « compétences langagières et linguistiques » et 6,8 points en « fluence » en faveur des filles), alors que c'est l'inverse en mathématiques (13,0 points d'écart en « automatismes » en faveur des garçons). Quel que soit le domaine, le taux de maîtrise satisfaisante des élèves scolarisés dans le secteur de l'éducation prioritaire est inférieur à celui des élèves scolarisés dans le secteur public hors EP. Les écarts sont plus importants pour les élèves scolarisés en REP+ jusqu'à atteindre 28,0 points en « compétences langagières et linguistiques ». Les élèves scolarisés dans le privé sous contrat ont le niveau de maîtrise le plus élevé dans tous les domaines. Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. L'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les collèges les plus et les moins favorisés est de 38,8 points en « compétences langagières et linguistiques », de 36,6 points en « automatismes » et de 29,4 points en « fluence ».

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 26.21, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information